

COMMUNE DE BEAUCHERY-SAINT-MARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BEAUCHERY-SAINT-MARTIN, dûment convoqués le quinze avril 2026, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Monique GEORGE, Maire.

Date de la convocation : 15 avril 2026	Nombre de membres présents : 09
Date d'affichage : 15 avril 2026	Pouvoirs : 1
Nombre de membres en exercice : 11	Votants : 9

PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS
Thierry COUESNON Jennifer DAMON Florent DUGUÉ Christophe FICHTER Monique GEORGE Jessica NARET Patrice SCHLEMER Wuilliana TINAULT Marc VO AH	Carine PETITPAS	Fabien BOURON Pouvoir à Christophe FICHTER

Le quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jennifer DAMON

N° : 2026/4/19

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Madame La Maire remet la présidence à M. Marc Minh VO-HA, le doyen du Conseil

Monsieur Marc Minh VO-HA donne lecture du compte financier unique 2025 qui se résume comme suit :
 La Maire est sortie de la salle.

Commune de BEAUCHERY-SAINT-MARTIN						
<i>Compte financier unique 2025</i>						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés	93 370,26	-		293 574,36	93 370,26	293 574,36
Opérations de l'exercice 2025	81 981,78	132 961,00	347 365,43	372 537,80	429 347,21	505 498,80
TOTAUX	175 352,04	132 961,00	347 365,43	666 112,16	522 717,47	799 073,16
Résultat de clôture 2025				25 172,37		276 355,69
Reste à réaliser opération / Rénovation de l'éclairage public 2025	27 000,00	8 874,67	-	-	27 000,00	8 874,67
TOTAUX CUMULES	202 352,04	141 835,67	347 365,43	666 112,16	549 717,47	807 947,83
RESULTATS DEFINITIFS	60 516,37	- 42 391,04		318 746,73		258 230,36
Sur BP 2026	1068	D001				R002

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
ADOpte (9 voix POUR), le compte financier unique 2025 – Budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme au registre,
 La Maire,
Monique GEORGE

